

Dix Comm'Une

2009

www.gatine-choisilles.org

N° 01

Un nouveau mandat,
une nouvelle équipe

La gestion des espaces naturels sensibles

L'accord parfait à l'école de musique

1989-2009

20 ans de spectacles pour la scénoféerie

NOUVEAU



Salle arts et musique à Neuillé-Pont-Pierre

Gâtine
Choisilles
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le RAM,
pour qui, pourquoi ?

L'activité de la communauté de communes en ce début de mandat est intense et s'inscrit dans la continuité des projets engagés...

Depuis avril dernier, il me revient la mission de présider notre assemblée communautaire. Je remercie tout d'abord l'ensemble des élus pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Ensuite, je tiens à rendre hommage à Joël Pélicot, Président fondateur de notre intercommunalité, qui a su, avec courage et détermination, faire grandir notre structure, dans tous ses domaines de compétences, avec un accent tout particulier sur le développement économique. C'est avec conviction et pragmatisme que j'entends, avec tous mes collègues, continuer à développer notre territoire. L'action économique restera une priorité avec notamment le développement du site d'activités Polaxis à Neuillé-Pont-Pierre, pour lequel nous nous centrons sur la réalisation de la zone sud-ouest. Ces travaux seront phasés, structurés afin de garantir les finances communautaires et de répondre, notamment en cette période économique difficile, au besoin premier de notre territoire : l'emploi.



Si l'emploi est la priorité, des projets structurants sont en cours de réalisation, à savoir :

- une salle socio-culturelle à Rouziers-de-Touraine. Cet équipement de 3 000 000 d'euros d'investissement TTC dont 1 500 000 de recettes (subvention et FC TVA), pourra se décliner en plusieurs versions :
 - salle de spectacles « debout » pour 779 places ou avec gradins pour 250 personnes ;
 - salle de conférences de 380 places assises
 - salle permettant des rassemblements avec repas pour 192 places assises.
 - Cet équipement fera l'objet d'une programmation culturelle. L'ouverture aura lieu en septembre prochain.
- Deux tennis couverts à Charentilly et Sonzay
- Une salle d'arts et musique à proximité de la salle des fêtes de Neuillé-Pont-Pierre.
- L'aménagement des locaux au rez de chaussée du siège de la communauté, au chêne Baudet à St-Antoine-du-Rocher ;
- Bien sûr, les investissements sur nos voies communautaires et l'environnement ne seront pas en reste.
- Du point de vue de l'enfance et de la jeunesse, la continuité de ces services sera assurée.
- En terme de communication, nous avons le plaisir de vous présenter un support de Magazine d'information « relooké ».

A ce jour, les membres des commissions travaillent pour l'élaboration et la mise en place des projets afin qu'ensemble nous contribuons à l'évolution de notre territoire.

Gérard Martineau
Président de la communauté de communes

Sommaire

NOUVEAU



21

**Salle arts et musique
à Neuillé-Pont-Pierre**



- 4-5 -Un nouveau mandat, une nouvelle équipe
- 6 -Cérémonie des voeux
- 7 -Le personnel communautaire



Vie économique

- 8 -Les Z.A. communautaires
- 8 -2009 Aménagement du site d'activités de Semblançay
- 9 -Et Polaxis ?
- 9 -Bienvenue
- 10 -Budgets : les chiffres parlent



Aménagement

- 12 -Les travaux annuels de voirie
- 12 -Le balayage
- 13 -Le scot
- 13 -Les tennis couverts à Charentilly et Sonzay
- 13 -Salle culturelle intercommunale



Environnement

- 14 -La gestion des espaces naturels sensibles
- 15 -La gestion des déchets
- 16 -Petit cours écol'Eau avec l'Arbre Voyageur
- 17 -Des sentiers de randonnée à la carte
- 17 -La boucle à vélo



Citoyenneté

- 18-19 -Le RAM, pour qui, pourquoi ?
- 20 -Un service jeunesse, à fond la forme
- 21 -Maternelles et primaires en musique
- 21 -L'accord parfait à l'école de musique
- 21 -Un lieu pour la musique
- 22 -1989-2009, 20 ans de spectacles pour la scénoféerie
- 23 -Théâtre Billenbois
- 23 -Balade de l'image
- 23 -Un jumelage actif

» Et aussi :

- 23 -La parole à la communication
- 24 -News 2008-2009, nos communes en quelques lignes

Un nouveau mandat, une nouvelle équipe



1^{er} Vice-Président
Alain ENAULT

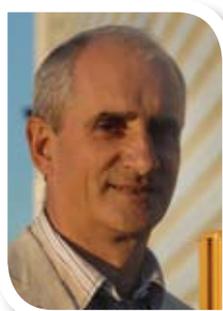
2^e Vice-Président
Claude CORMERY



	M. ENAULT	M. ANCEAU	M. MARTINEAU	M. CORMERY
Beaumont-la-Ronce	T : M. TARTARET C. S : Mme TERRENERE M.	T : M. ROBERT J-P. S : M. LENS J.	T : M. CHESNEAU D. S : M. DUTHOO E.	T : M. HEROUX J-L. S : M. LENS J.
Cerelles	T : Mme GOUJON A. S : M. THOMAS A.	T : Mme REILLE M. S : M. LECLERCQ P.	T : M. FOULON D. S : M. LECLERCQ P.	T : M. LECLERCQ P. S : Mme REILLE M.
Charentilly	T : Mme BOUIN V. S : Mme LAMAMY M-H.	T : M. MOTARD J. S : Mme DUTERTRE Y.	T : Mme DE SOUSA C. S : M. SAVARD D.	T : M. MEICHEL P. S : M. RUE M.
Neuillé-Pont-Pierre	T : M. JOLLIVET M. S : M. GOURDON J.	T : M. CHASTELLIER J-M. S : M. ROCHETTE D.	T : M. GILLET C. S : M. METIVIER J-L.	T : M. MAGNAN G.
Pernay	T : Mme MAINTIER M-C. S : Mme LEPLAY M-F.	T : M. KRAMER J-M. S : M. BLANCHET J.	T : Mme PYRAULT M-C. S : Mme LECLERC P.	T : Mme MAINTIER M-C. S : Mme LEPLAY M-F.
Rouziers-de-Touraine	T : Mme DERIEUX T. S : Mme BOILLE C.	T : M. BIRAUD B. S : M. TEIXEIRA V.	T : M. DELIGNY J. S : Mme PAILLONCY A.	T : M. BOUCLE J-M.
St-Antoine-du-Rocher	T : M. LEBRANCHU S. S : M. CHAUVEAU J.	T : M. MENORET J-B. S : M. SANCHEZ T.	T : M. CHESNEAU R. S : M. BLOTIN D.	T : Mme ROBBE F. S : M. AUVRAY J-B.
St-Roch	T : M. PLUYAUD P. S : M. LAGUIDE P.	T : M. ANCEAU A. S : M. HALOPE M.	T : M. BORDAIS H. S : M. MARCHAND J.	T : M. SOHIER J. S : M. EDOUARD C.
Semblançay	T : M. CHANTEBEL D.	T : M. CHAUVEAU M. S : M. DUBOIS J-C	T : M. DUBREUIL P. S : M. RAVISE C.	T : M. POULLE J-B S : M. ORTILLON P.
Sonzay	T : M. HAMON P. S : M. DELAUNAY P.	T : M. MOUFLIN A. S : M. PERROTIN B.	T : M. AVRIL J. S : M. GUIGNARD J-P.	T : M. MOUFLIN A. S : M. BOURGOING E.

Commission « Charges transférées » : M. MARTINEAU, Mme REILLE, M. BOULLENGER, M. MAGNAN, M. CORMERY, M. ENAULT, M. MEULOT, M. ANCEAU, M. POULLE, M. SIMIER.

PRESIDENT
Gérard MARTINEAU



3^e Vice-Président
Jacques BOULLENGER

Communication

M. CORMERY

T : M. BOURGOIN O.
S : Mme DECAUX M.

T : M. WABLE T.
S : Mme GOUJON A.

T : M. LEHAGRE P.
S : M. GUYON G.

T : Mme COUTY J.
S : M. LECOINTE P.

T : M. BERTON P.
S : Mme BENNEVAULT C.

T : Mme PAILLONCY A.

T : M. SANCHEZ T.
S : Mme TOURNOIS S.

T : Mme DESCHERES A.
S : M. TARROUX M.

T : Mme DEGOUSSE H.
S : Mme GILARD A-M.

Sport

M. SIMIER

T : M. BOURSE S.
S : M. BOURGOIN O.

T : M. MULTEAU G.
S : M. FOULON D.

T : M. GUYON G.
S : Mme DE SOUSA C.

T : M. LANGOUET T.
S : M. LEBATTEUX O.

T : M. PLAULT P.
S : M. BARANGER P.

T : M. DELIGNY J.
S : M. BIRAUD B.

T : M. AUBUSSON J.
S : M. MENORET J-B.

T : M. CHASLES O.
S : M. PLUME J.

T : M. POULLE J-B

T : M. SIMIER M.
S : Mme MERELLO V.

Jeunesse
Culture loisirs

Mme ROUMEAS

T : Mme SAUSSEREAU M-A.
S : Mme FERME M-C.

T : M. FOULON D.
S : M. MULTEAU G.

T : Mme CHERUAU M.
S : M. GALOPIN M.

T : M. MARRO A.
S : Mme RIVIERE A.

T : Mme MAZIN F.
S : Mme BECHET C.

T : Mme PAILLONCY A.
S : Mme GRIDAINE S.

T : M. TRAVERS L.
S : M. AUBUSSON J.

T : Mme AIRIAU S.
S : M. MARTIN de MATOS J-M.

T : Mme BILLON M.
S : M. FAURIE J.

T : M. PAQUET L.
S : Mme CERESER M-L.

Sites d'activités

M. CHASTELLIER

T : M. DESJONQUERES V.
S : Mme BEZAULT M-S.

T : M. DESVAGES A.
S : M. FREDON J.L.

T : M. SAVARD D.
S : M. BIARD B.

T : M. MAGNAN G.
S : M. MENON F.

T : Mme CLEMENCEAU S.
S : M. BERTRAND S.

T : Mme DERIEUX T.

T : M. MEULOT A.
S : Mme PAIN C.

T : M. MAKAGON E.
S : M. MARCHAND J.

T : M. POULLE J-B

T : M. VERNEAU J-P.
S : Mme CARACCI J.

POLAXIS

M. BOULLENGER

M. MARTINEAU G.

M. BOULLENGER J.

M. CHASTELLIER J-M

M. CORMERY C.

M. ENAULT A.

M. TRYSTRAM A.

CAO générale : T : M. MARTINEAU, M. HEROUX, M. BIRAUD, Mme ROUMEAS. S : M. CORMERY, M. BLANCHET, M. DELIGNY, M. MAGNAN.

CAO Polaxis : T : M. MARTINEAU, M. BOULLENGER, M. CHASTELLIER, M. TRYSTRAM. S : M. CORMERY, M. ENAULT, M. HEROUX, Mme ROUMEAS.

T = Titulaire
S = Suppléant

CAO = Commission d'Appel d'Offres

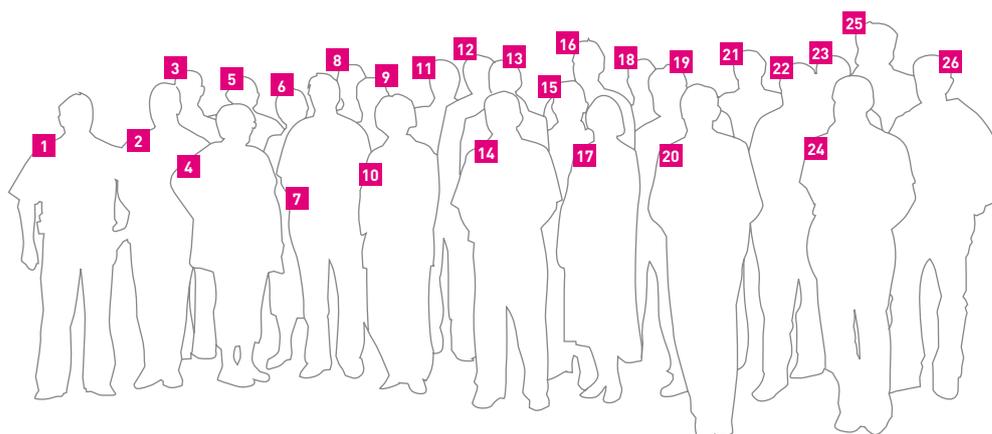
Les membres du conseil communautaire

La communauté de communes est administrée par un conseil communautaire qui comporte 30 délégués titulaires (et autant de suppléants) élus par les conseils municipaux des 10 communes membres.

Le conseil se réunit environ tous les 2 mois. Il délibère et œuvre pour la mise en application de la politique communautaire.

1 Patrick LEHAGRE 2 Laurent TRAVERS 3 Lionel PAQUET 4 Suzel ROUMEAS 5 Jacques BOULLENGER 6 Irène PERCEREAU (DGS) 7 Alain MOUFFLIN 8 Thierry LANGOUET 9 Pascal PLUYAUD 10 Monique REILLE 11 Jean-Luc HEROUX 12 Michel SIMIER 13 Claude CORMERY 14 Gérard MARTINEAU 15 Joël BLANCHET 16 Eric MAKAGON 17 Sylvie CLEMENCEAU 18 Alain ANCEAU 19 Jean-Marie CHASTELLIER 20 Alain ENAULT 21 Jackie LENS 22 James DELIGNY 23 Michel CHAUVEAU 24 Bertrand BIRAUD 25 Antoine TRYSTRAM 26 Jean-Bernard POULLE

DGS = Directrice Générale des Services



Sur cette photo les membres titulaires et suppléants présents le 08/09/08.



Cérémonie des vœux

La Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles a organisé le 13 janvier dernier à 19h00 sa traditionnelle cérémonie des vœux en direction des artisans et entrepreneurs du territoire, en présence de Monsieur Joël PELICOT, suppléant du député Philippe BRIAND et de Monsieur Dominique LECLERC, sénateur. De nombreuses entreprises ont fait le déplacement.

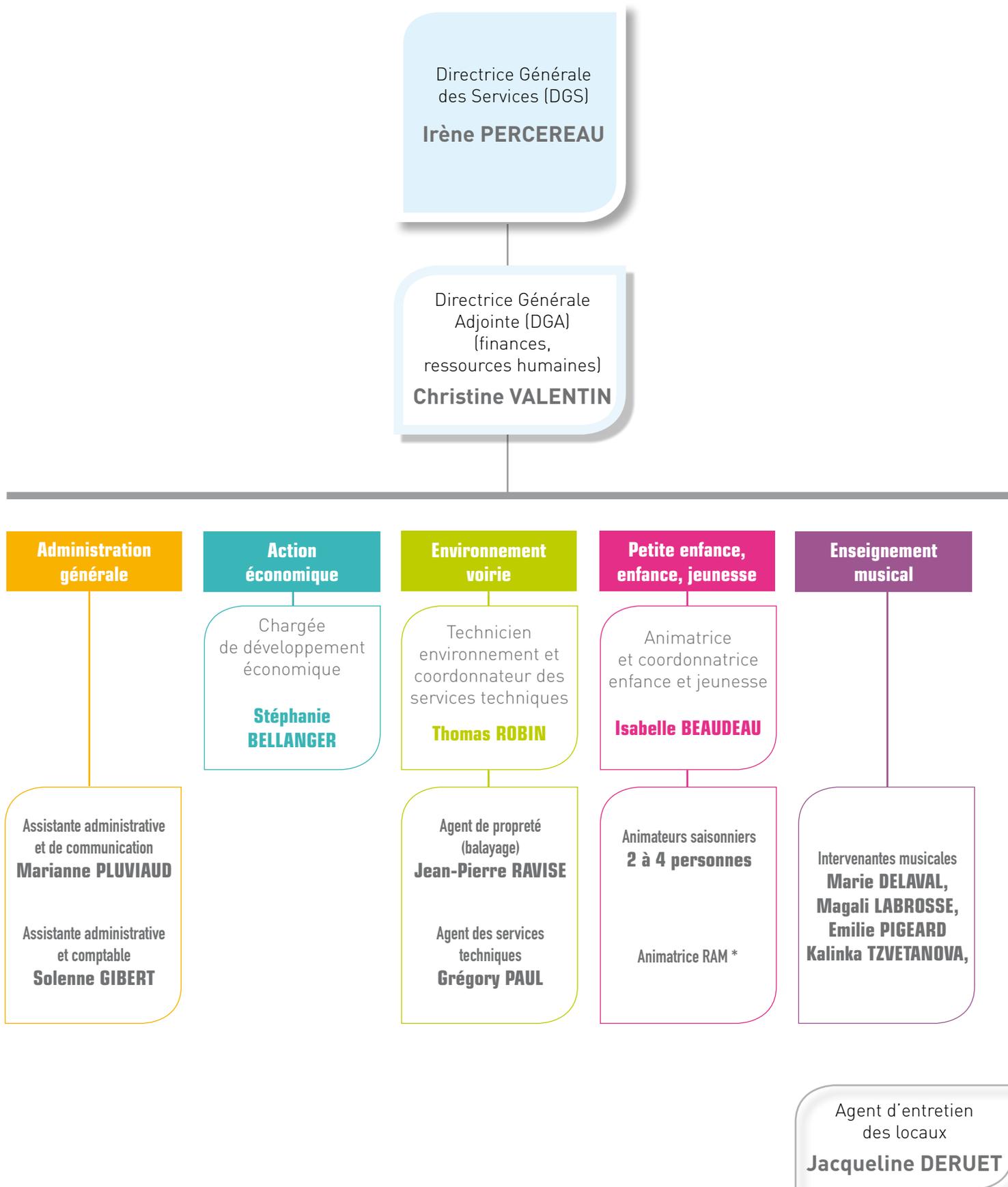
Monsieur Gérard MARTINEAU, président, a mis l'accent, dans son discours, sur les actions économiques entreprises en 2008 et à venir pour 2009 par la Communauté de Communes, au niveau des

Zones d'Activités artisanales et plus particulièrement de la ZAC POLAXIS à Neuillé-Pont-Pierre.

Il a ensuite laissé la parole à deux entreprises du territoire : SOGEZY ZIVY DTA et OERLIKON BALZERS, qui ont exposé en quelques mots leurs activités. Enfin, chaque participant s'est présenté. Cette année encore, cette initiative a été fort appréciée de tous, car chacun a eu l'occasion d'identifier un collègue d'une commune voisine, un partenaire potentiel...

Cette cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

Le personnel communautaire



Les années 2007-2008 furent riches en terme de développement économique et d'aménagement des Zones d'Activités Communautaires. Sur cette même période, nous avons ainsi accueilli une quinzaine d'entreprises et/ou d'artisans sur nos sites d'activités. Plusieurs travaux d'aménagement ont été réalisés au sein des Zones d'Activités communautaires afin de pouvoir proposer des terrains à ceux qui souhaitent s'installer sur notre territoire :



1 À Neuillé-Pont-Pierre au sein du site d'activités des Non-grenières, la Communauté de Communes a fait des travaux d'aménagement du réseau d'eaux pluviales avec agrandissement du bassin de rétention existant (74 000 €) ainsi que des travaux d'aménagement du lotissement artisanal (86 000 €). Sur ce site, plusieurs entreprises viennent de s'installer : CLIM'PAC, M. Patrick Drot (peintre), LIDL et POINT P. Trois terrains sont encore disponibles (984 m², 1425 m² et 1585 m²).

2 À Saint-Roch, les travaux (voirie définitive et espaces verts) vont être terminés courant du premier semestre 2009.

3 À Saint-Antoine-du-Rocher, la voirie a été prolongée (70 000 €) afin de permettre l'arrivée de nouveaux artisans, un électricien (LG ELEC) et prochainement un menuisier plaquiste.

4 À Semblançay, l'entrée du site a été aménagée (65 000 €) et a permis d'accueillir une première activité : un garage automobile (REDCENT AUTOMOBILES).

5 À Cerelles, les travaux d'aménagement de l'extension de la zone d'activités (135 000 €) ont permis de proposer quatre nouveaux terrains à la vente, tous réservés à ce jour.

Jean-Marie CHASTELLIER

2009... Aménagement du site d'activités de Semblançay

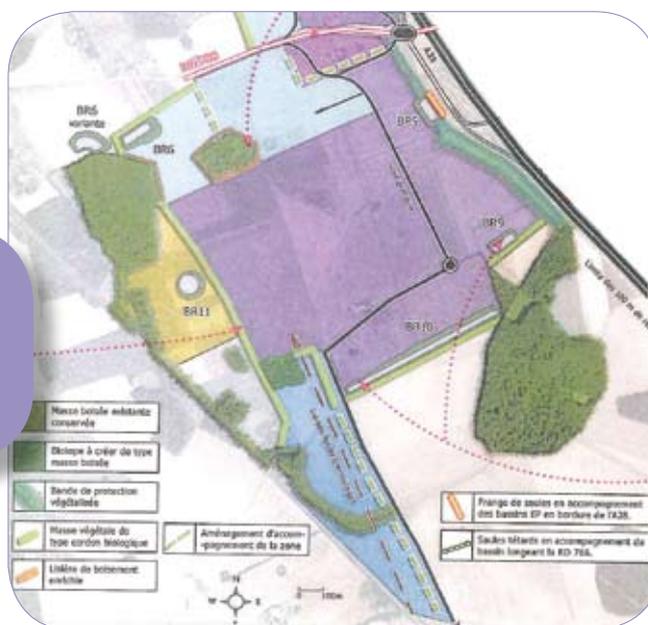
Pour 2009, l'accent sera mis sur l'aménagement du lotissement artisanal de la Zone d'Activités de Semblançay. Les travaux ont débuté fin novembre 2008 pour se terminer au printemps 2009. Les terrains à vocation d'activités, représentant près de 3,8 ha divisibles en fonction des demandes, seront donc disponibles à la vente à partir de juin 2009. Un terrain de plus d'un hectare est déjà réservé et d'autres demandes sont à l'étude.

Les bâtiments relais en location de courte durée

Le développement économique passe également par la mise à disposition par la Communauté de Communes de bâtiments relais pour les entreprises naissantes. Des locaux sont encore disponibles. La location s'effectue sur une courte durée (23 mois maximum).

Stephanie BELLANGER 02 47 29 81 08

Et Polaxis ?



Rappel des précédentes étapes de l'aménagement du site Polaxis

Jun 2005	Lancement des études de faisabilité préalables à la création du site d'activités
Mai-juin 2006	Réunion publique pour la présentation du projet de parc d'activités
Février 2007	Approbation du dossier de création de la ZAC
Février à juillet 2007	Réalisation du diagnostic archéologique sur la tranche 1 de la ZAC
Mars 2007	Acquisition des terrains du quart sud-ouest de la ZAC : Le Clos, Boulnay et Les Vallées
Décembre 2007	Approbation du Programme des Équipements Publics et du dossier de réalisation de la ZAC
Février 2008	Validation de la proposition d'un aménageur en vue de la réalisation d'un partenariat pour un macro-lot
Mars 2008	Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Neuillé-Pont-Pierre
Printemps 2008	Les nouveaux élus communautaires décident en harmonie avec leurs partenaires, le Conseil Général d'Indre-et-Loire et la Région Centre, de s'orienter, dans un premier temps, sur l'aménagement du quart sud-ouest de 132 hectares de la ZAC (phase 1)
Jun 2008	Choix de l'Assistant au Maître d'Ouvrage
Août 2008	Réalisation de sondages de sols et d'une étude pollution sur le foncier de la phase 1
Novembre 2008	Contact avec les propriétaires des terrains du secteur ferroviaire en vue d'une acquisition par la Communauté de Communes
Février 2009	Choix du maître d'œuvre



Prochaines étapes

Mars 2009	Début de la mission du maître d'œuvre
Automne 2009	Début des travaux pour accueillir les premières entreprises en 2010-2011

Jacques BOULLENGER

Bienvenue :

■ Charentilly

Sarl Ecoétanche

ZA de la Carrière - la Ribaulerie
Étanchéité par géomembranes

■ Neuillé-Pont-Pierre

Sarl Clim'pac

ZA des Nongrenières
Chauffage par pompe à chaleur
climatisation réversible - solaire

Maître Lionel CADIÈRE

Avenue du Général de Gaulle
Huissier de Justice

Point P

ZA des Nongrenières
Bricolage

LIDL

ZA des Nongrenières
Discount alimentaire

■ Saint-Antoine-du-Rocher

LG Elec

ZA des Fossettes
Électricité

■ Saint-Roch

Sarl Garage des Terrages

ZA des Terrages
Garage automobile

Sogesy - Zivy D.T.A

ZA des Terrages
Négoce technique

Climat Chauff'Passion

ZA des Terrages
Chauffage - Plomberie - Climatisation

■ SEMBLANCAY

Redcent Automobiles

ZA du Pilon
Garage automobile

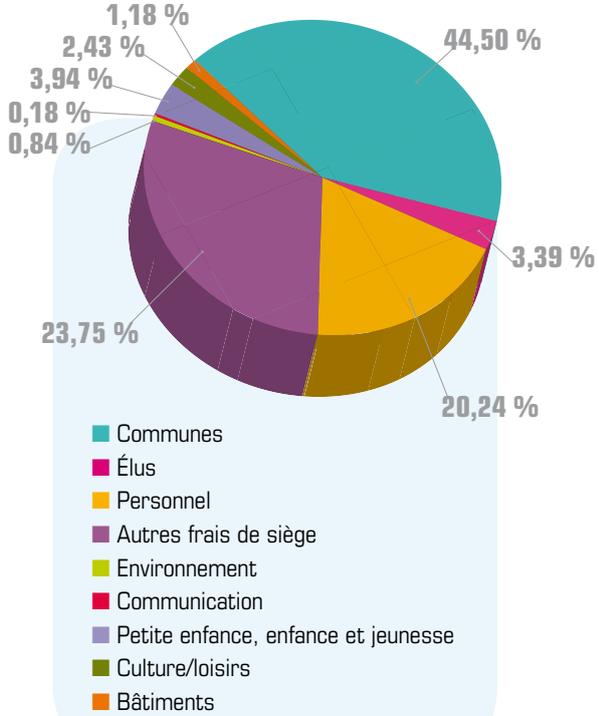
■ PERNAY

Les Artisans Paysagistes
ZA Beauclous

Budget général

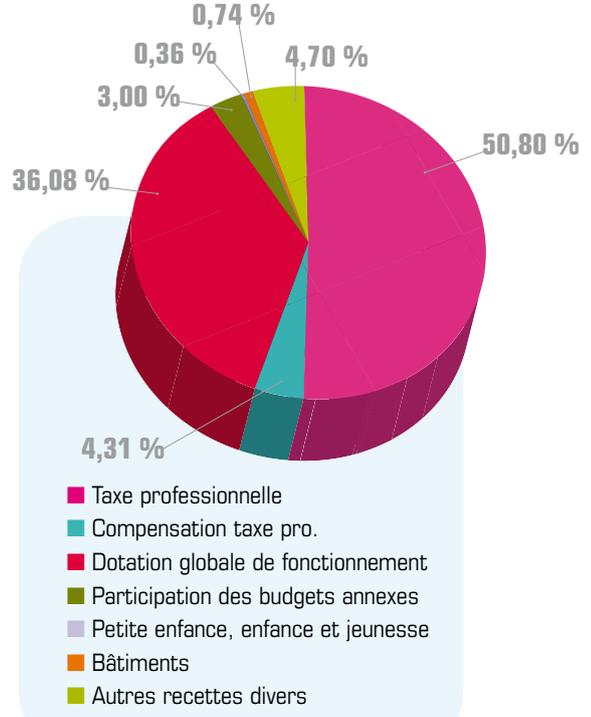
Dépenses de fonctionnement 2008

1 573 542,19 €



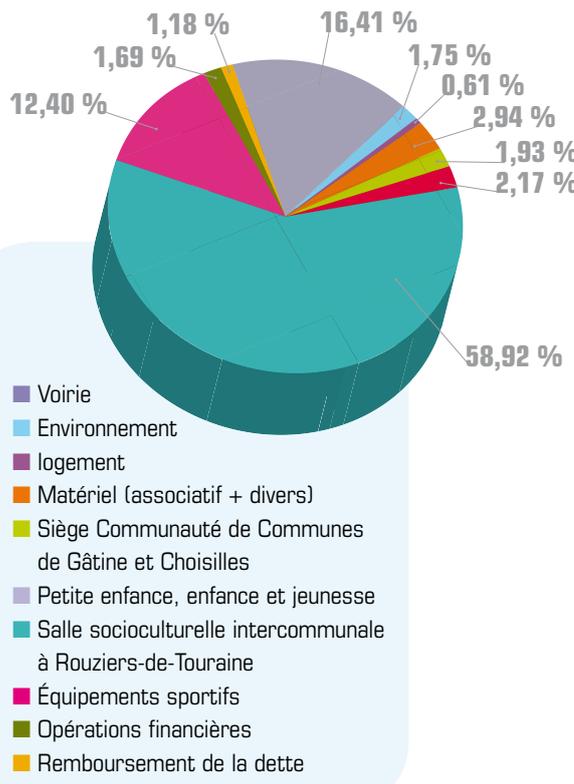
Recettes de fonctionnement 2008

2 370 091,47 €



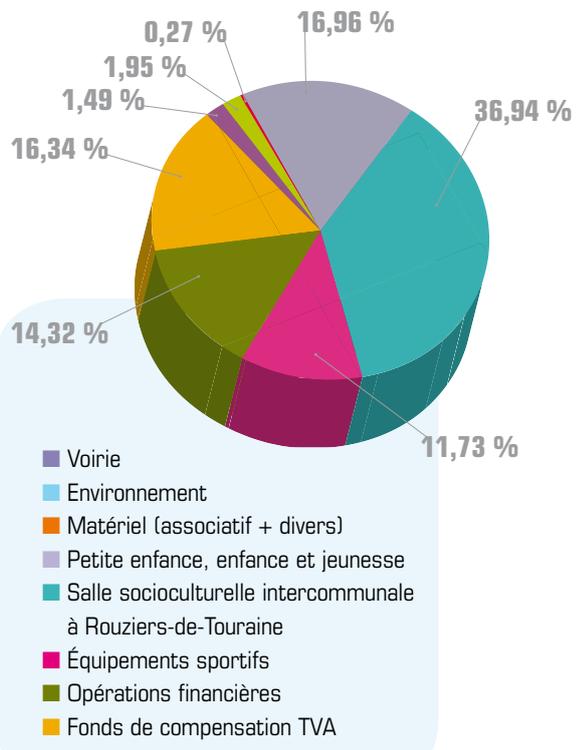
Dépenses d'investissement 2008

1 474 458,30 €



Recettes d'investissement 2008

681 733,81 €



...les chiffres parlent

Les budgets de la Communauté de Communes sont au nombre de quatre :

Le budget général

il concerne le fonctionnement général de la communauté et les investissements d'équipements dans les domaines de compétences assumées par celle-ci, exceptées les ordures ménagères, les Zones d'Activités et la ZAC Polaxis.

Le budget des ordures ménagères

il concerne le fonctionnement et les investissements ayant trait à la collecte, au tri, au traitement et aux déchetteries. Il doit être équilibré par la redevance.

Le budget des Zones d'Activités

il concerne le fonctionnement et les investissements des Zones d'Activités communautaires.

Le budget de la ZAC Polaxis

il concerne le fonctionnement et les investissements de la zone Polaxis, située à l'échangeur de l'A28 à Neuillé-Pont-Pierre.

L'année 2008 a été une année de lancement des grandes opérations d'infrastructures, dont le détail vous est présenté dans ce bulletin. L'impact financier se fera sentir dès cette année. Il nous faut orienter les dépenses vers les projets d'avenir et contenir les frais de fonctionnement, afin d'assurer une marge d'autofinancement suffisante et faire face aux grands engagements. Des emprunts seront nécessaires pour équilibrer les budgets. Ils viendront peser sur nos frais de fonctionnement. La commission finances proposera ses orientations et ses préconisations au conseil communautaire lors de la séance de vote du budget prévue le 09 mars 2009.

“

L'année 2008 a été une année de lancement des grandes opérations d'infrastructures”

Claude CORMERY

Compte Administratif 2008

	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Resultat de cloture
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	(résultat 2008 + reprise des résultats des exercices précédents)
Budget Général	1 573 542,19 €	2 370 091,47 €	1 474 458,30 €	681 733,81 €	+ 1 164 361,42 €
Budget des Ordures Ménagères	1 381 927,19 €	1 424 726,71 €	54 350,75 €	51 930,77 €	+ 332 194,41 €
Budget des Zones d'activités	1 576 218,15 €	1 854 908,85 €	1 590 015,99 €	1 546 963,85 €	+ 380 718,67 €
Budget de la ZAC Polaxis	2 740 114,66 €	2 754 762,49 €	2 716 414,59 €	3 836 692,11 €	- 1 509 408,68 €
TOTAL	7 271 802,19 €	8 404 489,52 €	5 835 239,63 €	6 117 320,54 €	---

AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

Les services de la Trésorerie de Neuvy-le-Roi sont regroupés depuis le 1^{er} janvier 2009 avec ceux de la Trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre.

Afin de faciliter les démarches des usagers, des permanences sont organisées dans les anciens locaux de la trésorerie à Neuvy-le-Roi, le jeudi matin de 9h à 12h...

Pendant les heures de permanences, vous pourrez effectuer sur place toutes vos démarches. Vous pourrez également joindre ce service, par téléphone au numéro actuel de la trésorerie (02 47 24 40 51)

En dehors de ces permanences vous pourrez vous adresser à la Trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre située 19, avenue du Général de Gaulle, BP15 - 37360 Neuillé-Pont-Pierre ou par téléphone au 02 47 24 32 14 du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15h30, et également par courriel : TO37026@dgfip.finances.gouv.fr . Pour les impôts, vous pouvez contacter le Centre Prélèvement Service par téléphone au 0 810 012 011 ou par courriel : cps.lyon@finances.gouv.fr

Les travaux annuels de voirie

Les travaux d'entretien de voirie correspondent principalement aux travaux de renforcement de revêtement, ou d'élargissement des axes intercommunaux. Ils sont réalisés par des entreprises privées. Le choix fait pour ces travaux ainsi que pour les revêtements à mettre en œuvre a été réalisé par la DDE en accord avec les élus.

Le bureau de maîtrise d'œuvre retenu en 2009 devra recenser, planifier, et suivre les travaux en lien avec les élus de la commission voirie et le technicien de la Communauté de Communes.

Voici maintenant quelques explications sur les différents revêtements de chaussées choisis en fonction du trafic, du sol support et du climat.

En matière de revêtements, les enrobés à chaud sont utilisés pour les routes à fort trafic et les enduits superficiels pour les routes à moyen et faible trafic. Pour les renforcements, on préconise soit :

Les enrobés

Un enrobé est un mélange de bitume et de granulats concassés dans lequel le bitume assure le lien entre les différents granulats.

quelques explications sur les différents revêtements de chaussées

Les bicouches

Ce sont des mélanges de graves avec une faible proportion d'émulsions de bitume.

Ils sont utilisés lors de réparations temporaires ou pour reboucher des fissures sur des chaussées abîmées. On y rajoute une grande quantité de gravillons pour assurer une meilleure tenue dans le temps.

Ces réparations permettent d'attendre une réfection en enrobé qui sera définitive mais également beaucoup plus coûteuse...

Alain ANCEAU

Le Balayage



Le service de balayage de voirie fonctionne maintenant depuis plus de trois ans. Ce travail dont certaines communes se passaient et que d'autres faisaient effectuer par des entreprises privées est maintenant assuré en régie par la Communauté de communes. Vous avez certainement déjà croisé le chauffeur, Jean-Pierre RAVISE lors de ses différents circuits.

En plus de maintenir les voiries propres, son travail consiste également à aspirer les avaloirs pour garantir le bon fonctionnement des réseaux d'eau pluviale.

L'achat de cette machine a été pris en charge par la Communauté de communes, tout comme la moitié des coûts de transfert entre les communes. Ainsi seul le kilométrage de balayage ajouté à la seconde moitié des coûts de transfert reste à la charge des communes.

“ En plus de maintenir les voiries propres, son travail consiste également à aspirer les avaloirs pour garantir le bon fonctionnement des réseaux d'eau pluviale. ”

de Mr Marcel Ploquin, Président du Syndicat Mixte du SCOT

Qu'est-ce que le SCOT, et quels sont ses objectifs ?

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) c'est une démarche formalisant les grands objectifs et orientations en matière d'aménagement du territoire pour une durée de 20 ans. Parmi ses objectifs, on retrouve :

- Les transports,
- L'habitat,
- Le développement économique (petits commerces, zones d'activités, ...)
- Les grands équipements (échangeurs routiers, lycées, ...)

Son action s'étend sur les cantons de Château-la-Vallière, Langeais, Neuillé-Pont-Pierre, et Neuvy-le-Roi. Cela représente au total 43 communes concernées (environ 40 000 habitants).

Où en sommes-nous, fin 2008 ?

Ce Schéma a été soumis aux habitants du territoire, afin de recueillir leurs observations, lors de permanences organisées dans les Communautés de Communes (Touraine Nord Ouest, Gâtine et Choisses et Racan) et approuvé par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, les communautés de communes, et une grande majorité des communes.

Quelle est la prochaine étape ?

Ce document d'aménagement, ainsi modifié, est applicable début 2009 et permet un développement cohérent du territoire.

La voilà, enfin, sortie de terre. Et oui, après bien des années d'attente, des études, et des prix qui subissent quelques modifications... la salle culturelle, voit enfin le jour. Elle se situe sur la commune de Rouziers-de-Touraine, aux confins des communes de Cerelles et de Saint-Antoine-du-Rocher.

Cette salle culturelle a pour vocation d'accueillir, par le biais de contrats culturels, des animations tout au long de l'année, pour l'ensemble de la population : jeunes, adultes, seniors, et proposer des spectacles, voire des séances de cinéma. Enfin rien de bien figé dès maintenant, mais la commission culture travaille avec l'aide d'autres salles, du même style, à vous proposer de nombreux divertissements.

Une fois ces animations positionnées sur le planning, cette salle pourra accueillir les animations proposées par les asso-

ciations intercommunales du territoire, les spectacles, les soirées festives. Toute cette gestion, n'est pour le moment qu'en réflexion.

“...automne 2009, l'ouverture au public de notre salle culturelle intercommunale.”

Une autre partie location, plus commerciale (salle de conférence, lieu d'exposition,...), pourra venir en complément, sur les périodes libres.

Un immense travail de gestion, d'étude de fonctionnement, de règlement intérieur, attend la commission, pour permettre dès l'automne 2009, l'ouverture au public de notre salle culturelle intercommunale.

Les tennis couverts

à Charentilly et Sonzay

Quelques chiffres

Début des travaux : octobre 2008

Fin des travaux : juin 2009

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes

Maîtrise d'œuvre: Cabinet Temps

Travaux : Tennis d'Aquitaine.

Coût de construction des deux salles : 745 000 €

Montant total des subventions : 380 000 €

Détail des partenaires financiers :

la Région Centre : 164 000 €

le Conseil Général d'Indre-et-Loire : 200 000 €

Fédération Française de Tennis : 16 000 €.

Le taux de participation des différents partenaires financiers :
51 % des dépenses

Charpente en lamellés collés à Sonzay Nov.2008

Simulation 3D



Après une période de pause en fin d'année suivie d'une période d'intempéries, les travaux reprennent leur cours...

Michel SIMIER

Salle culturelle intercommunale



La gestion des **espaces naturels sensibles**

La gestion des espaces naturels sensibles concerne en particulier le domaine des Rouchoux (commune de Semblançay) et la Tourbière du Porteau (commune de Beaumont-la-Ronce). Le premier est un espace naturel ouvert au public et particulièrement aux écoles. Le second est non accessible, il est à considérer comme un biotope à sauvegarder. Tous les efforts faits par la communauté consistent à garder ces lieux en parfait état et à les protéger.

Les projets 1% paysager A28

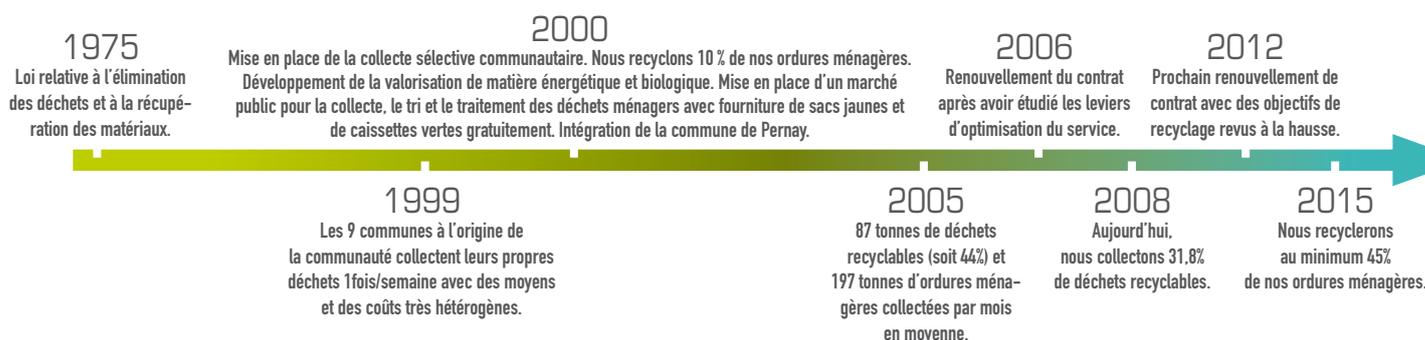
Les projets 1% paysager A28 sont des projets de reconsidération de la nature, présentés par des communes et la communauté visant à reconstituer au mieux des espaces naturels qui ont été dégradés par l'implantation de l'autoroute (arborisation des abords de l'A28, remise en boucle des chemins de randonnées).



La gestion des déchets

La collecte, le recyclage des déchets ménagers et la gestion des deux déchetteries sont bien évidemment la part la plus lourde des réflexions. La collecte est en place. Le tri fonctionne bien grâce à l'implication de tous. Les déchetteries reçoivent la visite de nombreux concitoyens. (environ 25 000 chacune en 2008 pour un total de 1971 Tonnes à Pernay et 2488 Tonnes à St-Antoine-du-Rocher)

Le Grenelle de l'environnement ancre définitivement le développement durable dans nos modes de vie. Dans le domaine de l'élimination des déchets ménagers, il fixe un objectif majeur : la diminution de 15 % d'ici 2012, de la quantité de déchets résiduels à stocker ou incinérer (soit moins de 5 kg par habitant) et une réorientation vers le recyclage pour passer de 24 % de matière recyclée à 45 % d'ici 2015.



Combien ça coûte ?

Les ordures ménagères ont un coût. Budget 2008 : 1 382 000 € en fonctionnement, 54 350 € en investissements. Les coefficients de révision des coûts calculés selon les formules du marché de transport et tri augmentent de 8 % et de 12,5 % pour la collecte en 2009. Les prévisions d'évolution nous ont conduit à appliquer une augmentation de 3 % de la facturation aux usagers sur cette année budgétaire.

Réduisons vite nos déchets, ça déborde

Un célibataire :

1 jour = 1 kg ou 6 litres de déchets
1 an = **360 kg**

Une famille de 4 personnes :

1 jour = 24 litres de déchets
1 an = **1,460 tonne** = un 4x4

Les français :

1 jour = 390 millions de litres soit
195 000 piscines olympiques

1 an = 2 500 fois la Tour Eiffel
soit **21,75 millions de tonnes**

Source : ADEME



Petit cours écol'Eau avec l'Arbre Voyageur

Du jeudi 13 novembre au lundi 1^{er} décembre 2008, l'association « L'Arbre Voyageur » est intervenue dans les écoles du territoire sur le thème « faire connaissance avec l'eau ».

L'intervention se répartissait entre les explications théoriques le matin et les expériences l'après-midi. Le petit livret mis au point à cette occasion abordait tour à tour le cycle de l'eau, son utilisation domestique, ses différents états, les activités de l'homme en rapport avec l'eau, les différentes causes de pollution et enfin quelques chiffres à connaître à ce sujet. Les animations ont été menées dans l'Eco-bus qui s'est déplacé de commune en commune.

Les réactions des enseignants ont été très bonnes compte-tenu de la qualité des animations. Un article a rendu compte de ces interventions dans la Nouvelle République.

Il faut noter que les écoles bénéficient également d'un abonnement pris en charge par la Communauté de Communes pour l'année scolaire 2008 - 2009 au magazine Eco-Junior qui permet de sensibiliser les élèves aux différentes problématiques environnementales liées au développement durable.



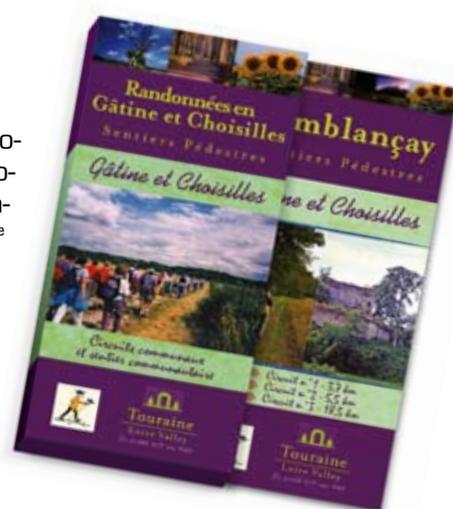
Des sentiers de randonnée à la carte

Initié en 2003, ce projet a vu son tracé définitif validé à l'été 2006, après le travail de plusieurs stagiaires en collaboration avec les personnels de la Communauté de Communes.

L'objectif est de rallier les bourgs des dix communes du territoire entre eux à l'aide de ce sentier tout en assurant une connexion avec le réseau Fil Bleu de l'agglomération par le biais de l'arrêt « La Membrolle centre ».

C'est en septembre 2006 que le travail a commencé avec Imago Développement, l'entreprise retenue pour la réalisation des plaquettes de randonnée. Ce travail a débouché sur la publication des dépliant, en 2008. Ces

plaquettes sont également disponibles regroupées dans une pochette cartonnée et accompagnées d'un plan au 1/50 000^e présentant les sentiers des dix communes ainsi que le sentier communautaire. Ces pochettes sont en vente au prix de 3 euros au siège de la Communauté de Communes ainsi que dans les offices de tourisme de Tours et Langeais.



Thomas ROBIN 02 47 29 81 01



La boucle à vélo

Après une analyse menée par un bureau d'études pour définir le meilleur tracé possible en 2004, une première boucle cyclotouristique a été aménagée en septembre 2005, d'une longueur de 30 km, elle relie Charentilly, Semblançay, Neuillé-Pont-Pierre et Sonzay.

Cet aménagement permet de diversifier l'offre touristique sur le territoire intercommunal et de faire découvrir (ou redécouvrir) notre environnement aux promeneurs à vélo.

Cet aménagement permet d'accroître l'attractivité d'un espace rural qui sait mettre en valeur son patrimoine.



Devant la réussite de cette boucle expérimentale, un nouveau projet est né pour l'aménagement d'une seconde boucle entre les communes de Beaumont-la-Ronce, Cerelles, Rouziers-de-Touraine et St-Antoine-du-Rocher. Cette seconde phase d'aménagement sera l'occasion de relier les deux boucles entre elles grâce à des passages sécurisés pour traverser la route du Mans et celle de Château-la-Vallière.

Alain ENAULT



La boucle expérimentale en quelques chiffres :

- un budget d'environ **10 000 euros**,
- fourniture et pose de près de **100 panneaux de signalisation** (directionnel, limitation de vitesse, interdiction de doubler ...),
- **plusieurs réunions de chantier**,
- **... et de nombreux utilisateurs** chaque fin de semaine !

Le RAM, pour qui, pourquoi ?



Le RAM

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a vu le jour en février 2008, suite au « Diagnostic Territorial Petite-Enfance Enfance Jeunesse » réalisé sur le territoire de la Communauté de Communes. Après consultation, l'association ACHIL (Association des Crèches et Halte-garderies d'Indre et Loire) est retenue. Laurence LERAY, Educatrice de jeunes enfants, en assure l'Animation.

Ce Relais a pour mission d'offrir un service aux familles ayant des jeunes enfants, et aux assistantes maternelles, ces dernières étant l'unique mode de garde du territoire (environ 180 assistantes maternelles et aucune structure d'accueil petite enfance). Le but d'un RAM n'est pas de permettre un accueil collectif des jeunes enfants, mais de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles. Il doit assurer des missions et des services afin d'aider les parents et les assistantes maternelles à se rencontrer, se connaître et être mieux informés.

“ ... créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants ”

Ces différents objectifs sont atteints par différentes actions :

- Permanences pour répondre aux questions des différents publics concernés (parents, assistantes maternelles, candidats à l'agrément) et pour favoriser les relations entre assistante maternelle et parents.
 - dans toutes les communes du territoire,
 - au Siège de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles sur rendez-vous,
 - par téléphone ou par mail.
- Animations pour les Assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent.
- Animations pour les parents et leurs enfants.
- Réunions à thèmes : la « Convention collective des Assistants Maternels et du particulier employeur », « les maladies respiratoires chez le jeune enfant », « la bienveillance et la bientraitance »... Des thèmes sont en cours de réflexion pour les prochaines réunions comme « L'Alimentation du jeune enfant » ou « Les Maladies infantiles ».
- Animations plus particulières comme des spectacles ou des fêtes de fin d'année. En l'occurrence, en octobre 2008, un spectacle a également été proposé, pour éveiller les moins de 3 ans à la musique.



Depuis septembre 2008, ces animations sont donc proposées dans les 10 communes :

- les « Jeux et rencontres » pour les assistantes maternelles ont lieu une fois par mois et par commune pendant 2 heures (9h30 à 11h30),
- les « Ateliers Parents Enfants » ont lieu une fois par mois, le vendredi après midi de 15h à 17h à la bibliothèque de Saint-Antoine-du-Rocher.

Ces animations permettent aux adultes et aux enfants de se rencontrer dans un autre cadre, réfléchi pour l'accueil des jeunes enfants. Elles ont différents objectifs comme la socialisation des différents publics les fréquentant, l'éveil de l'enfant par le jeu, le partage d'un moment convivial entre adultes et enfants...

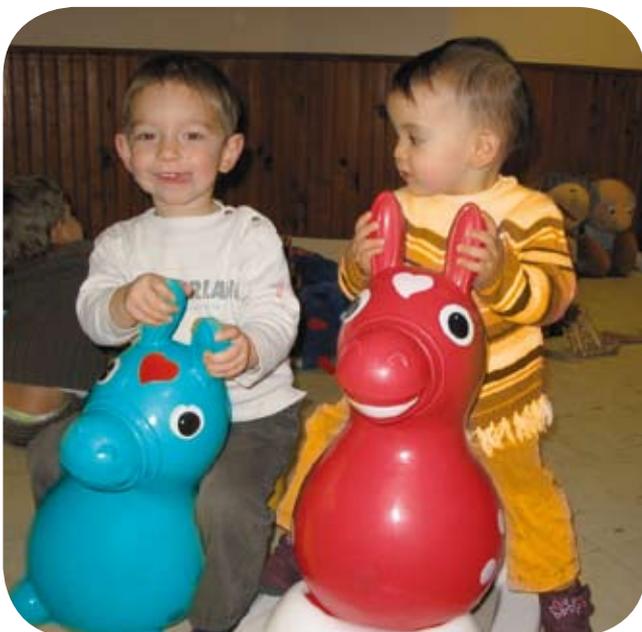
Dans le cadre de ces Animations, l'intervention du LUDOBUS des PEP 37 est proposée. Ce dernier ramène des jeux et jouets qui permettent aux enfants de découvrir des activités différentes comme le toboggan ou rouler dans la piscine à balles, jouer avec une cuisinière à leur taille, ou faire rouler les gros camions..., autant d'activités qui ravissent petits et grands.

Les permanences sont proposées dans toutes les communes du territoire, uniquement sur rendez vous. Pour plus de renseignements, voir en mairie ou contacter l'animatrice du RAM



“ Vous envisagez de devenir Assistant(e) maternel(le) agréé(e) ? Alors contactez l'animatrice du RAM qui pourra en parler avec vous et vous aider dans ce nouveau projet. ”

La présence d'un Relais Assistantes Maternelles sur le territoire de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles est donc le reflet de la dynamique locale en faveur de l'enfance et de la petite enfance. Il se présente ainsi comme « un observatoire » de la petite enfance sur le territoire de la CCGC et permet d'appréhender les contours des services à la famille qui pourraient être nécessaires dans le futur. Il se définit également, à la fois en fonction du Projet Educatif Territorial, et à la fois en fonction des valeurs propres à ACHIL et du Projet Educatif des RAM d'ACHIL.



Relais d'Assistantes Maternelles
de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles

■ Contact : RAM de Gâtine et Choisilles
Le Chêne Baudet
37360 Saint-Antoine-du-Rocher
Animatrice : Laurence LERAY
02 47 29 81 09
06 07 49 92 36
ram.ccg@achil.fr

Partenaire :
www.gatine-choisilles.org
www.achil.fr

Un service jeunesse, à fond



Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes propose deux dispositifs en direction des adolescents âgés de 12 à 17 ans révolus : un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pendant les vacances scolaires (form'Ados) et un accompagnement aux projets des jeunes (secteur J).

Cette année, form'ados a proposé :

- » **Des sorties :** patinoire, cinéma, restaurant, piscine...
- » **Des activités culturelles et artistiques :** percussions brésiliennes, arts du cirque, soirées zicos, stage de danse Tektonik
- » **Des activités sportives :** rugby, tir à l'arc avec les archers de Gâtine et Choisilles, Pétéka, Kin ball, hand ball, courses d'orientation, jeux en forêt...
- » **Des activités autour des nouvelles technologies :** atelier web radio au café PMU de Neuillé-Pont-Pierre avec l'association ESCAL, des tournois de jeux vidéos...
- » **Des jeux ludiques :** jeux de sociétés, loup garou, rencontres inter clubs de Warhammer
- » **Des sorties concerts :** As de Trèfle à l'espace Oésia à Notre Dame d'Oé et le groupe Karpatt au Bateau Ivre à Tours.
- » **Des mini camps :** arts du cirque et percussions brésiliennes, grimpe dans les arbres, descente de la Loire en canoë.

Secteur J, zoom sur :

Un concert organisé par les ados !



Le concert « Du son pour les vaches » a eu lieu le 3 mai 2008 à Beaumont-la-Ronce et a accueilli **350 personnes** entre 15 et 40 ans pour un tarif attractif de 5€. Cinq groupes sont venus : Red Line (adolescents du territoire), Wouazif, Quad-Râ, Les Voleurs de Swing et Raz-ta-Crète.



Une douzaine de jeunes se sont regroupés en junior association en 2008 pour mettre en place un concert et ainsi financer leur projet de **partir à Paris et se retrouver autour de leur passion du warhammer.**

<http://pagesperso-orange.fr/dusonpourlesvaches/>

Leur projet a été financé par la DDJS, le Conseil Général, la Mutuelle Sociale Agricole, le Crédit Mutuel et par la tenue de buvettes lors de manifestations locales.

Bravo à tous les jeunes pour leur participation au développement de projets culturels sur le territoire et à Mathilde accompagnatrice de ce projet dans le cadre de son stage au Service Jeunesse.

Dates Form'ados

Du 20 au 30 avril 2009

Programmes disponibles à partir du 9 mars 2009 dans votre Mairie et sur www.gatine-choisilles.org

Du 6 au 31 juillet 2009

Programmes disponibles à partir du 4 mai 2009 dans votre Mairie et sur www.gatine-choisilles.org

Du 26 octobre au 6 novembre 2009

Programmes disponibles à partir du 14 sept. 2009 dans votre Mairie et sur www.gatine-choisilles.org

Du 8 au 19 février 2009

Programmes disponibles à partir du 24 déc. 2009 dans votre Mairie et sur www.gatine-choisilles.org

Isabelle BEAUDEAU 02 47 29 81 02 ou Solenne GIBERT 02 47 29 81 06
www.gatine-choisilles.org



Camp européen

Dans le cadre d'un échange tripartite avec l'Allemagne et la Pologne un groupe de 14 jeunes s'est rendu en Allemagne (près d'Erfurt) du 13 au 19 juillet 2008. Les jeunes ont ainsi découvert le pays, échangé et développé leur sens de l'adaptation avec d'autres adolescents. Le programme diversifié proposait entre autre des visites culturelles, une sortie à la piscine, un tournoi de bowling...

Prochain échange jeunes européens 2009

Le prochain échange se déroulera en France du dimanche 19 juillet au samedi 25 juillet 2009. Il accueillera des groupes de polonais, allemands et français âgés de 13 à 16 ans. Les jeunes seront accueillis dans les familles avec le partenariat du Comité de Jumelage.

Maternelles et primaires en musique

Participation au Téléthon 2008

Cette année encore, un groupe d'environ 14 jeunes s'est mobilisé pour le Téléthon les 5 et 6 décembre 2008 organisé à Saint-Antoine-du-Rocher. Ils ont ainsi tenu 24h non-stop à faire les tours d'une boucle de la commune à pied, en vélo, en roller, en monocycle... A chaque tour un don déposé dans l'urne.

Rendez-vous en 2009 pour un prochain Téléthon !



Dans la communauté de «Gâtine et Choisilles», chaque enfant bénéficie, durant toute sa scolarité maternelle et primaire, d'une séance de musique de 25 à 40 minutes par semaine, assurée par une musicienne intervenante et par son maître d'école qui travaillent en partenariat.

Durant chaque séance, l'enfant écoute des musiques variées qu'il ressent souvent corporellement (déplacements, gestuelle, percussions corporelles...).

Il joue avec sa voix et chante en groupe accompagné par le musicien. Il manipule des instruments, acquiert des gestes instrumentaux, développe encore son écoute en groupe mais aussi sa créativité car il participe à l'élaboration de pièces de création musicale...

Ces séances aboutissent à un ou des spectacles variés devant un public souvent de parents : contes musicaux, créations musicales, percussions, chants mis en espace... A l'occasion de ces spectacles, l'enfant peut avoir la joie d'être accompagné par d'autres musiciens venus en renfort.



Les intervenantes musicales

L'accord parfait à l'école de musique

L'école de musique des cantons de Neuvy-Neuillé a pour mission de former les apprentis musiciens sur le Territoire des Communautés de Communes de Gâtine-Choisilles et de Racan.

Elle a pour but d'être un lieu privilégié d'apprentissage et de découverte de la culture musicale tout en offrant aux enfants, aux ados et aux adultes un épanouissement personnel.

L'école de musique s'est engagée à être animatrice dans son milieu de vie en proposant au moins une « Soirée autour... » ouverte au public sur chaque

territoire. Ces concerts aux programmes variés et populaires visent à rassembler un public de proximité et familial.

Le 1^{er} concert a eu lieu à Louestault avec l'accueil de 3 groupes musicaux différents (Pop, Rock, Reggae) dans leur genre. Le 2^e concert a eu lieu à Beaumont-la-Ronce.

Les professeurs de l'école de musique proposent un univers varié autour de la chanson française et québécoise ; de duo, trio et quatuor autour de Fauré, Piazzola et autres compositeurs.

La présidente de l'École de musique
Catherine DEMOUSSIS-BOUTARD

« un lieu privilégié d'apprentissage et de découverte de la culture musicale »

Un lieu pour la musique

La communauté de communes de Gâtine et Choisilles a financé une salle dédiée à la musique et aux arts.

Située sur la commune de Neuillé-Pont-Pierre, près du centre social, elle sera livrée fin du premier semestre 2009, pour permettre notamment à l'école de musique de fonctionner dans de bonnes conditions (locaux adaptés). D'autres activités pourront également se faire dans ce lieu, telles que chorale, arts plastiques, ou animations pour les jeunes.

1989-2009

20 ans de Spectacles



Souvenez-vous, le premier « Son et Lumière » s'appelait « Semblançay Révolution ». Une seule soirée et beaucoup plus de spectateurs qu'on ne pouvait en espérer. On ne pouvait en rester là. Quelques mois plus tard, naissait l'Association « Jacques de Beaune », un grand scénario était écrit, et d'années en années « La Légende de La Source » a pris son essor. Que de chemin parcouru depuis, que d'efforts effectués par les centaines de bénévoles qui nous ont rejoints et ceux qui tiennent la Scénoféerie à bout de bras depuis son origine, pour que ce spectacle soit toujours plus beau, plus émouvant, plus magique. Pour leur courage et leur grande abnégation, je leur dis, bravo et merci. Qu'ils en soient ainsi, tous remerciés.

L'année 2009 annonce le vingtième anniversaire des spectacles historiques à Semblançay. A cette occasion, nous espérons bien frapper fort !

Modification du scénario, amélioration du son, des lumières et plus d'effets spéciaux. De l'événementiel, une communication renforcée... Ce ne sont pas les idées qui manquent. Nous espérons qu'elles nous apporteront une foultitude de spectateurs.

Les habitants locaux ne seront pas oubliés car ils nous sont fidèles et nous amènent chaque année leur famille, leurs amis, leurs connaissances et tous ceux qui viennent chez eux pour visiter pendant quelques jours notre belle région. Pour les remercier, nous proposons à tous les habitants de la communauté de communes de rentrer à tarif réduit tout au long de la saison*.

D'autre part, nous invitons gratuitement les enfants de la communauté le soir de la première, en même temps que nos V.I.P. Pour cette soirée un peu spéciale, il est envisagé d'autres surprises. Mais comme ce sont des surprises, je ne peux pas vous en dire plus !

Pour peu que le soleil et la chaleur soient de la partie, quel bel anniversaire cela nous ferait !

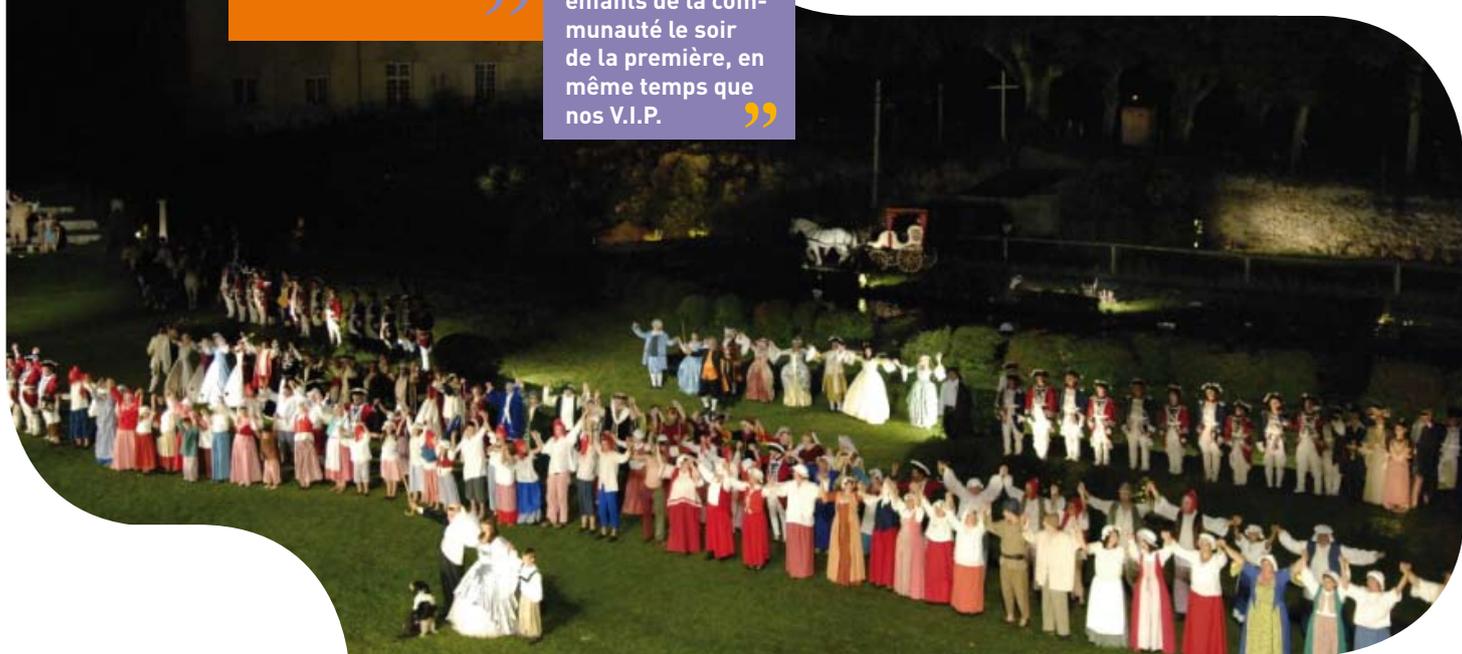
N'oubliez pas de réserver.
www.scenofeerie.com

Michel BODÉ

*(sur présentation d'un justificatif de domicile)

“ nous proposons à tous les habitants de la communauté de communes de rentrer à tarif réduit* ”

“ nous invitons gratuitement les enfants de la communauté le soir de la première, en même temps que nos V.I.P. ”





Sur l'initiative et avec un partenariat de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles, et soutenu par le Conseil Général, le Théâtre Billenbois présente, depuis 2001 l'opération « Public en Herbe ». Cette programmation de spectacles jeune public, propose une diversité de disciplines artistiques, permettant de toucher un public plus large, mais également d'apprendre aux enfants à réagir devant différentes performances artistiques.

En 2008 nous avons présenté 3 spectacles différents (de la marionnette, du théâtre d'objet et un spectacle de comptines et art plastique, destiné à la petite enfance), dans 3 communes différentes : Charentilly, Pernay et Neuillé-Pont-Pierre.

www.billenbois.com



Nouvelle équipe communautaire, nouveaux membres dans les commissions, donc nouvelles formulations d'idées et nouveaux concepts.

La balade de l'image change de visage et de technologie ; elle se déroule avec toutes les classes de CM1 de nos communes, sur un thème proposé par un photographe professionnel et avec des appareils photo numériques. Bonne chance aux photographes en herbe qui allieront le plaisir de la pratique photo, au désir d'apprendre dans le cadre du projet pédagogique préparé pour la circonstance, par leurs professeurs. Sans eux, rien ne serait possible. Au nom de la commission et des élus de la communauté, merci et bravo !

Balade de l'image
www.balade-image.fr

Hommage



Le 16 février 2008 Jacques Garnier, notre ami et Vice-président, nous a quitté. Membre fondateur de notre jumelage avec le District de Reichheimerberg en Thuringe ; il a été avec son épouse Christiane de tous les voyages en Allemagne, puis en Pologne. Nos amis allemands et polonais nous ont témoigné leur profonde tristesse. Nous garderons tous le souvenir d'un homme chaleureux, disponible et convivial.

Un jumelage actif

2009 sera l'année de la signature du serment de jumelage avec la ville de Kramsk en Pologne, avant l'été.

- Réception de nos amis Allemands du District du Reichheimer Berg du 21 au 24 mai.
- Accueil de la rencontre des jeunes Allemands, Polonais et Français en juillet et espoir de voir la venue des Italiens de Bonito après les vacances.

Ces activités représentent une partie du rôle du comité, une autre partie étant de favoriser les échanges qui pourraient se mettre en place entre les peuples, associations, artisans etc... Vous êtes intéressés pour accueillir un jeune en juillet... pour participer au jumelage, rejoignez-nous.

Contact : CCGC : 02 47 29 81 00

Laurent BRAULT

Assemblée générale annuelle

(décembre 2008)

Lors de la dernière assemblée générale, notre présidente, M^{me} Ursula Frascati a souhaité se retirer. Merci à elle pour son dévouement et sa disponibilité dans toutes les actions du comité de jumelage.

Le nouveau bureau exécutif

Président : M^r BRAULT L.
Vice-président : M^r GIRON J.-C.
Secrétaire : M^{me} CHAUSSEPIED P.
Secrétaire adjoint : M^r REY M.
Trésorier : M^r MAGNAN G.
Trésorier adjoint : M^r MOUZAY M.

» Et aussi : La parole à la communication

La commission communication a poursuivi le travail initié au début du mandat, par monsieur De Mauléon, alors maire de Cérelles.

Après avoir réalisé une consultation, la commission a choisi de confier la conception graphique, l'impression et l'envoi, à une agence de communication. Celle-ci devient donc prestataire de la communication papier adressée à la population du territoire.

Notre bulletin annuel, que vous avez entre les mains, fait à cette occasion peau neuve et se dote d'une charte graphique qui liera toutes les parutions entre elles, pour une meilleure lisibilité.

Il reste un autre outil de communication permanent, devenu incontournable : le site internet de la communauté, sur lequel vous avez accès à toutes les informations en ligne de Gâtine et Choisilles et des dix communes du territoire.

www.gatine-choisilles.org
sans modération !



Claude CORMERY

News 2008-2009, nos communes en quelques lignes

Rouziers- de-Touraine

**XXI^e siècle,
Le grand chemin**

« Ils ont pelleté, enfoui tous ces fils EDF PTT, toile d'araignée qui me défigurait. D'autres ont pataugé, râlé. Ils ont créé trottoirs, passages piétons ; parking, espaces pas encore verts – mais ça viendra. Je suis romaine, je suis du XXI^e siècle, je suis le Grand Chemin ».

Pernay

**Un four
à l'honneur**



La commune vient de terminer la restauration extérieure d'un four à pain plus que centenaire.

Semblançay Une championne de France

M^{lle} Aude Chantebel, a remporté, avec son cheval cette année le championnat de France 2008 de saut d'obstacle !

Charentilly

18 ans et déjà
**22 sélections en
équipe de France**



Interne à Clairefontaine, Kelly porte les couleurs de notre nation lors de nombreuses et grandes compétitions telles que la «Nordic Cup», les championnats d'Europe, les championnats du monde, et son palmarès n'est qu'à son début !.

Neuillé- Pont-Pierre

**700 m² pour la
Maison des Associations**



L'ancienne caserne des pompiers, va nous permettre la création de la Maison des Associations à Neuillé-Pont-Pierre - face au collège - route de Paris

Cerelles

**Un lieu pour
la culture !**

La première salle communale de gymnastique et multi-culturelle est à la disposition des Cérellois depuis le début de l'année 2009, pour le plus grand plaisir de la municipalité de Cerelles.

Beaumont- La-Ronce

**1^{er} Marché
de Noël**

Un vrai succès grâce aux 14 exposants, et commerçants du village durant ces deux jours. Environ 250 à 300 visiteurs ont permis aux exposants d'expliquer leur art, leur passion et de vendre leur production. Rendez-vous les 13 et 14 décembre 2009 à la salle « La Runcia ».

Sonzay

260 m²

**pour faire rebondir
la balle**



Bienvenue à Sonzay au terrain de tennis couvert. Les jeunes pourront pratiquer toute l'année leur sport favori. La construction, à proximité de l'école, est bénéfique pour tous les enfants.

Saint-Antoine- du-Rocher

**272 participants
au Téléthon 2008**

3475,1 km en 1829 tours, c'est le nouveau record enregistré lors du Téléthon 2008 à Saint-Antoine-du-Rocher. Exploit réalisé par 272 participants.



Saint-Roch

**1 134 m²
pour plus de 170 enfants**



C'est dans une ambiance très conviviale, en présence de nombreux élus et de l'écrivain pour enfants Monsieur Yvan POMMAUX, que le 27 septembre a eu lieu l'inauguration du nouveau groupe scolaire de Saint-Roch. Il porte maintenant le nom de « Groupe scolaire Yvan POMMAUX »